

L'UMP Alain Lambert nommé à la commission de surveillance de la Caisse des dépôts



Mychèle Daniau AFP/Archives | *Alain Lambert le 22 mars 2004 à Caen*

Le sénateur Alain Lambert (UMP) a été nommé à la commission de surveillance de la [Caisse des dépôts et consignations](#) (CDC), a-t-on appris mercredi au Sénat.

L'annonce de cette nomination intervient deux jours après le vote de la réforme des institutions.

Opposé au texte, [Alain Lambert avait changé d'avis au dernier moment](#) et finalement voté pour, lors du Congrès de Versailles, lundi.

Interrogé par 20minutes.fr, le sénateur a démenti tout lien entre sa nomination et son vote. «Ce n'est en rien une quelconque sucette renvoyée pour mon vote à Versailles. Cette nomination était connue depuis la semaine dernière, en Commission des finances».

Surtout, explique-t-il, «il était prévu depuis longtemps avec Philippe Marini (sénateur UMP qui siégeait à la Commission) que je le remplace à ce poste, -parce qu'il n'avait plus le temps de le faire».

«Le bras armé de l'Etat»

La Caisse des Dépôts (CDC), qui gère plusieurs dizaines de milliards d'euros investis notamment dans les plus grands groupes français, finance le logement social et gère d'importants régimes publics de retraite, est considérée comme le «bras financier» de l'Etat.

Son directeur général est nommé par décret du président de la République pour un mandat de cinq

ans. La Caisse est placée «sous la surveillance et la garantie» du pouvoir législatif, exercées par une commission de surveillance.

Cette dernière est présidée par un député, actuellement Michel Bouvard (UMP) et comprend actuellement, parmi ses 12 membres, trois autres parlementaires -Jean-Pierre Balligand (PS), Daniel Garrigue (UMP) et Philippe Marini (UMP)-, un représentant du Trésor et un de la Banque de France.

V. G. avec agence

20Minutes.fr, éditions du 23/07/2008 - 17h43

dernière mise à jour : 23/07/2008 - 17h45